

Tribune de Genève Partenaire média

VERSOIX 21-22 MARS 2015

116

**FESTICHOC**

FESTICHOC.CH

Ge/Servette  
décimé par une  
épidémie avant  
le match à Zurich  
Page 20



Beigbeder aime  
rencontrer ses  
lecteurs... avec  
modération  
Page 27



# Tribune de Genève



**Week-end**  
Avec  
GuideTV

Le média genevois. Depuis 1879 | [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch) | LENA — LEADING EUROPEAN — NEWSPAPER ALLIANCE

# Agressions et insultes traumatisent les agents

Les employés de la Fondation des parkings sont pris à partie. Trente plaintes pénales ont été déposées en 2014

Pas facile d'être agent de stationnement dans le canton de Genève! Car certaines personnes ne se contentent pas de pester contre celui qui glisse la contravention sous l'essuie-glace: crachats, insultes, jets d'œufs, tirs de plombs et même des coups sont parfois utilisés pour exprimer le mécontentement. Ici, c'est une dame qui agresse l'agent à coups de planche à clous, là c'est un taxi qui tente de renverser un autre employé qu'il a reconnu dans la rue avec sa fille. Des atteintes à l'intégrité traumatisantes et inacceptables pour la direction du service. «Des commerçants en arrivent régulièrement aux mains ou crachent sur nos employés», assure le directeur, Gaëtan Mascali, évoquant plusieurs plaintes en cours, dont celle d'un agent, récemment fauché et grièvement blessé par un motard. En 2014, le service du stationnement a délivré 360 000 amendes. Elles ont généré 22 600 réclamations des verbalisés, une centaine de rapports d'agents pour insultes ou agression, sans oublier le dépôt de 30 plaintes pénales. La police a même dû intervenir quelques fois... **Page 3**



Les agents de stationnement subissent parfois des actes de violence de la part de conducteurs mécontents. OLIVIER VOGELSANG

## L'éditorial

### Cafés: l'étau serré pour les voyous

Marc Bretton  
Rubrique Genève



Le cadre légal de la restauration genevoise est bouleversé. Après des mois de débats, le parlement a mis jeudi la dernière main à la fusion des antiques lois sur les spectacles et les divertissements d'une part et sur la restauration et les débits de boissons d'autre part. Le texte présenté par le magistrat PLR Pierre Maudet a été largement accepté, fait rare pour une loi touche-à-tout où se mêlent protection des travailleurs, bruit, tranquillité, horaires d'ouverture, contrôles, prérogatives communales, etc. Un cocktail d'ordinaire empoisonné. Même si les horaires évoluent, surtout pour les boîtes de nuit, et qu'on espère une amélioration de la tranquillité aux abords des terrasses des établissements, il n'est pas sûr que les Genevois verront grand-chose changer. Il en va tout autrement pour les exploitants, les propriétaires de bistrot et par extension leurs employés. Là, le changement d'époque est saisissant. L'Etat a désormais les moyens de rendre la vie dure aux voyous du secteur, ceux qui font faillite et rouvrent juste après en laissant leurs employés sur le carreau, ceux qui usent et abusent du travail clandestin, etc. Le parlement a fait son travail, charge maintenant aux services d'Etat de faire respecter les nouvelles règles. Ce sera la tâche du Service du commerce, rattaché depuis janvier à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail. Or ce service n'a pas toujours brillé par ses performances. N'est-ce pas lui qui pendant des années n'a pas traité des amendes liées à des infractions mineures qu'il avait pourtant relevées? Le secteur associatif de la restauration est aussi mis sous pression. A première vue, les Verts ont raison de s'inquiéter ici de la lourdeur des règles imposées à des non-professionnels. De fait, elles devront être appliquées avec doigté. Mais la situation du secteur est diverse et de nombreuses structures associatives s'étant dotées de débits de boissons permanents (buvette, etc.), il est normal qu'elles doivent aussi rendre des comptes. Jusqu'où? Ce sera le débat de ces prochains mois. **Page 12**

PUBLICITÉ

24 heures Partenaire média

11<sup>e</sup> SALON IMMOBILIER DE LAUSANNE  
26 AU 29 MARS 2015 - PLACE DE LA NAVIGATION - OUCHY

Les portes s'ouvrent sur votre futur logement!

lesil [www.lesil.ch](http://www.lesil.ch)

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

**France**  
**A quoi sert un département?**

Alors que les citoyens français vont se prononcer lors du premier tour des élections départementales, nous nous sommes demandé ce que représentait cette entité. Tour d'horizon avec la Haute-Savoie. **Page 9**

**L'actu avec vous**

**Internet** L'info genevoise sur [www.geneve.tdg.ch](http://www.geneve.tdg.ch)

**Mobile** Les alertes de votre choix sur [www.mobile.tdg.ch](http://www.mobile.tdg.ch)

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

**qu'est-ce que tu fais dans ta tête?**

spectacle des ateliers créativité  
24-29 mars 2015, salle de spectacle  
44 rue de la Terrassière

réservations: en ligne [www.migrosbilletterie.ch](http://www.migrosbilletterie.ch) et service culturel Migros (7 rue du Prince, stand info Balexert - Migros Nyon-La Combe)

ijd 2015 institut jaques-dalcroze 100 ans de musique en mouvement



## Agressions

# Des Genevois se défoulent sur les contractuels

Crachats, insultes, jets d'œufs, tirs de plombs, voire coups visent régulièrement ces employés de la Fondation des parkings. Une centaine de rapports et 30 plaintes pénales ont été déposées en 2014

## L'essentiel

● **Agressivité** Les agents du stationnement subissent une recrudescence d'insultes et de mépris de la part des Genevois. Témoignages.

● **Dénonciation** La direction s'inquiète, intensifie les plaintes pénales et soutient ses employés.

● **Société** Selon le sociologue Sandro Cattacin, il n'y a pas plus de violence, mais les actes d'autorité doivent être plus souvent justifiés.

Isabel Jan-Hess

Qui n'a jamais pesté contre l'agent qui vient de glisser sa petite contredanse sous les essuie-glaces de la voiture qu'on a, sciemment, très mal garée? Mais entre rugir intérieurement contre un employé zélé, insensible aux justifications les plus viles et frapper ou insulter un agent, il y a un pas. Un pas que certains n'hésitent plus à franchir, de manière extrêmement violente parfois. Mardi, c'est un agent verbalisant près d'une école de Malagnou qui a subi les foudres d'une femme. «Elle m'a insulté prétextant qu'elle était la voisine de Pierre Maudet et que je serais viré, raconte le contractuel. Ensuite elle a hurlé à son gamin qu'elle allait mettre son talon dans l'œil de ce sale type, avant d'attraper une planche avec des clous pour me frapper avec.» La planche s'est finalement plantée sur le vélo que l'agent tenait devant lui, tel un bouclier. Personne n'a été blessé mais, choqué, le collègue de la victime est en arrêt.

## «Le taxi a tenté de me faucher»

Le cas n'est pas isolé. A en croire les témoignages, insultes et agressivité sont le lot quotidien de la centaine d'agents du stationnement qui opèrent en Ville de Genève, à Carouge, Plan-les-Ouates, Vernier et Lancy. Cette hostilité envers ces gardiens de la loi prend parfois des allures de cauchemar. En 2014, 30 plaintes pénales, (20 en 2013), ont été déposées suite à des coups, blessures ou menaces. Les insultes ne faisant pour la plupart que l'objet de rapports. Récemment, un peintre a toutefois été condamné à 30 jours amende à 60 fr. pour propos racistes à l'encontre d'un agent du stationnement (*TdG du 2 février*). «On se fait insulter tous les jours, déplore Allan\*, menacé par un chauffeur de taxi jusque dans sa vie privée. Il m'a reconnu dans la rue avec ma fille et m'a insulté, avant de tenter de me renverser avec son taxi.» Florence, elle aussi, subit les foudres d'un habitant des Eaux-Vives qui l'insulte régulièrement, devant sa fille. «La première fois, elle a eu si peur qu'elle voulait que je change de métier.»

Des atteintes à l'intégrité traumatisantes et inacceptables pour la direction du service. «Des commerçants en arrivent régulièrement aux mains ou crachent sur nos employés», assure le directeur, Gaëtan Mascali, évoquant plusieurs plaintes en cours, dont celle d'un agent, récemment fauché et grièvement blessé par un motard. «On essuie régulièrement des jets d'œufs ou des tirs de plombs, assure un chef de poste. Stressés par leur vie



L'hostilité grandissante envers les agents du stationnement qui opèrent à Genève a conduit au dépôt de 30 plaintes pénales en 2014. OLIVIER VOGELSSANG

privée ou sous pression en raison des difficultés économiques, certains se défoulent sur nous. On touche au portemonnaie de l'automobiliste. Et, comme on ne peut pas annuler l'amende une fois l'opération démarrée, les gens s'en prennent à nous. S'imaginant même qu'on touche un pourcentage sur les 40 fr.»

## 360 000 amendes en 2014

Peu de contrevenants acceptent spontanément la sanction, préférant dérouler

un tapis de mauvaise foi, jusqu'aux guichets. En 2014, le service du stationnement a délivré 360 000 amendes. Elles ont généré 22 600 réclamations des verbalisés, une centaine de rapports d'agents pour insultes ou agression. «On explique inlassablement les lois et les règlements, souligne une employée du guichet. On a aussi connu quelques situations graves et violentes qui nous ont conduits à faire intervenir la police. Mais en général, arrivés ici, les gens se sont cal-

més et cherchent un moyen loyal ou non pour se faire enlever l'amende.» «Les agresseurs ne mesurent souvent pas les conséquences de leurs actes, souligne la juriste du service, qui ne compte plus ses interventions. Non seulement sur la personne qu'ils agressent, mais aussi quant aux jours-amendes, voire de prison qu'ils risquent au pénal.» Selon les cas, jusqu'à 120 jours, comme récemment encore prononcé pour agression, d'après la juriste. \*prénom d'emprunt

## «Les gens se trompent de cible»

● Directeur au Service du stationnement depuis 2004, Gaëtan Mascali s'inquiète d'une tendance croissante à l'insulte et à l'agressivité envers les agents du stationnement.

### Plus de 30 plaintes pénales ont été déposées l'an dernier et une centaine de rapports évoquent insultes et menaces. Comment expliquez-vous ce phénomène?

De manière générale, les gens se trompent de cible. Le stress, la situation économique difficile et la carence de places de stationnement peuvent, en partie, expliquer l'exaspération des usagers. Mais c'est vraiment une évolution de l'irrespect de l'autorité et de l'uniforme qui conduit à des dérapages violents. Notamment à l'encontre des agents de stationnement, qui n'ont pas force d'autorité.

## C'est-à-dire?

Leur travail consiste à faire respecter la loi sur le stationnement. Ils n'ont pas le pouvoir d'interpeller quelqu'un qui les agresse. Les gens osent moins insulter un policier, qui sortira les menottes et les emmènera au poste.



**Gaëtan Mascali**  
Directeur du service du stationnement, à la Fondation des parkings

### Les agressions commises contre vos employés sont de plus en plus violentes et fréquentes. Quelle analyse faites-vous de cela?

Plusieurs facteurs contribuent à une mauvaise image de la profession. On traîne un contentieux depuis des années, comme l'idée que les agents touchent des commissions ou qu'ils doivent remplir des quotas, alors qu'ils ne font qu'un travail d'utilité publique, sans en retirer le moindre avantage. Ils ont en revanche des obligations et, contrairement aux idées reçues, ils ne passent pas leurs journées à se balader.

### Comment gérez-vous ces situations violentes?

Nous investissons dans la prévention, avec des mises en situation, des cours de gestion des conflits et de la formation continue. L'objectif consiste à les préparer à ces situations violentes et les

gérer. Nous mettons aussi en place un soutien psychologique et gérons les plaintes pénales. Et face à la montée de l'agressivité, nous intensifions les dénonciations à la justice.

### Ces situations conduisent-elles à des burn-out et autres congés maladie?

Oui, nous avons un taux d'absences élevé, c'est vrai, mais pas uniquement lié à ces incivilités. La pénibilité du travail en extérieur est aussi à l'origine de certaines absences. D'ailleurs, sur 100 agents, nous n'avons qu'un renouvellement de quatre ou cinq personnes par année. Preuve que, malgré tout, la plupart des agents du stationnement s'endurcissent et arrivent à apprécier leur travail, par son aspect social et d'utilité publique.

### Le comportement des agents du stationnement est aussi parfois critiqué. Comment réagissez-vous à cela?

Oui, c'est vrai, il peut y avoir des attitudes inadéquates. Elles sont rares mais sanctionnées. Un mauvais comportement d'un agent peut ternir toute la corporation. Nous sommes très vigilants. **I.J.H.**

## Société plus pacifiste

## Le respect de l'autorité passe par la justification

Sandro Cattacin, professeur de sociologie à l'Université de Genève, voit dans ces comportements violents à l'égard des agents une conséquence logique de l'évolution de la société.



**Sandro Cattacin**  
Professeur de sociologie à l'Université de Genève

«Il n'y a pas plus de violence aujourd'hui qu'avant. Bien au contraire, on vit dans une société pacifiste, bien plus calme, où toute forme de violence est dénoncée. Autrefois les tensions dans les préaux d'école ou dans les rues étaient bien plus graves, mais on n'en parlait pas. Maintenant on dénonce, on défend et on protège les victimes. L'image de l'autorité a aussi évolué. On ne supporte plus la violence, on intervient plus vite. Parallèlement, les citoyens ne prennent plus comme autorité absolue un enseignant ou un policier. Désormais l'agent doit justifier son geste, expliquer pourquoi il a mis une amende, ce qui conduit parfois aux situations violentes rapportées. Ensuite il y a encore la spécificité de la configuration genevoise. A Zurich, par exemple, la population est solidaire des agents qui verbalisent les véhicules. Les habitants ont un état d'esprit différent et ne veulent plus de voitures en ville. Alors qu'à Genève, on continue à vouloir étouffer la cité. Ce qui accroît les tensions.» **I.J.H.**